

Avis voté à la séance plénière du 27 novembre 2019

# Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal (BEA)

## Déclaration du groupe CFTC

Le bien-être animal est l'affaire de tous où qu'on se situe dans la chaîne : élevage, abattage, transformation, consommation. Nul ne devrait imposer à l'animal, une situation qui ne répondrait pas aux cinq libertés fondamentales énoncées par le Farm Animal Welfare Council (FAWC) :

- ne pas souffrir de faim et de soif – grâce au libre accès à de l'eau fraîche et à un régime alimentaire apte à entretenir pleine santé et vigueur ;
- ne pas souffrir de contrainte physique – grâce à un environnement approprié, comportant des abris et des zones de repos confortables ;
- être indemne de douleurs, de blessures et de maladies – grâce à la prévention ou au diagnostic et au traitement rapide ;
- avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux – grâce à un espace et à des équipements adéquats, et au contact avec des animaux de la même espèce ;
- être protégé de la peur et de la détresse – Grâce à des conditions d'élevage et à un traitement évitant la souffrance mentale.

Malgré une prise de conscience sociétale, et une volonté générale, des animaux vivent encore dans des conditions qui ne sont pas décentes, la mise à mort est encore problématique notamment, en ce qui concerne l'abattage des animaux selon des principes religieux ou parce que des déviations subsistent malgré les campagnes d'information.

Dissocier les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux du libre-échange commercial est-il possible ? La bataille du plus bas prix a été et continue d'être responsable d'une perte de la valeur du travail, de la valeur du produit, de l'apparition depuis la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, de la concentration et de l'industrialisation des élevages au détriment d'un bien-être animal et humain. La CFTC approuve l'idée de renforcer la définition élaborée en 2018 par l'Anses en y adjoignant un paramètre non négligeable : des conditions de vie et de travail satisfaisants pour les êtres humains en charge de l'élevage, du transport et de l'abattage des animaux. La transition ne peut se faire correctement que si les règles qui la gouvernent s'appliquent à tous les pays d'Europe. De plus les produits importés doivent être soumis aux mêmes règles de production que celles imposées aux productions de l'UE. Sinon nos producteurs devront rapidement mettre la clé sous la porte ayant perdu toute marge nette, et les consommateurs subiront l'invasion de produits pour lesquels l'origine, les conditions de vie et de mort ne respectent pas les critères attendus.

La recherche de la qualité, d'une nourriture saine ne peut dépendre de la valeur de son portefeuille. Tout le monde doit avoir accès à cette nourriture de qualité. Le vrai prix doit être appliqué et chacun doit prendre conscience que le morceau de viande, ou de poisson, ou le légume est issu d'un labeur qui a une valeur ajoutée. Pour que chacun puisse accéder à une nourriture de qualité, produite dans les conditions optimum notre réflexion devrait se porter sur l'aide alimentaire indexée sur le revenu de chacun.

Le groupe CFTC a apprécié cet avis, qui a su éviter les pièges du tout caricatural, et qui est d'une lecture agréable et fluide. Les préconisations relèvent d'une logique saine et de bon sens.

La CFTC a voté cet avis.